

## Infirmières, changement climatique et santé

Le changement climatique est la plus grande menace sanitaire à laquelle l'humanité est confrontée, avec de profondes répercussions sur la santé et le bien-être de l'homme. De plus en plus d'éléments probants démontrent l'ampleur et la gravité croissantes des préjudices pour la santé et l'amplification des inégalités en matière de santé à l'échelle mondiale à mesure que la variabilité et le changement climatiques se poursuivent.<sup>1</sup> Il existe de multiples liens entre le climat et la santé, qui affectent directement la santé, sapent les déterminants sociaux de la santé et affectent les systèmes sociaux et humains. La pratique infirmière est de plus en plus touchée à mesure qu'un plus grand nombre de personnes subissent les effets du changement climatique sur la santé et que ceux-ci pèsent de plus en plus sur les systèmes de soins communautaires.<sup>1</sup> En tant que leaders de confiance travaillant avec les personnes, les organisations de soins de santé et communautaires et les décideurs politiques, les infirmières sont des acteurs essentiels du climat. Une action climatique accrue et accélérée de la part des infirmières, y compris la mise en place de stratégies, de politiques et de programmes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, est essentielle pour l'avenir de la santé des personnes et de la planète.

Le changement climatique et la santé sont liés de plusieurs manières. Il a une incidence directe sur la santé en raison des dommages et des maladies causés par des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les vagues de chaleur, les tempêtes, les inondations et les incendies de forêt, et indirectement par l'intermédiaire des systèmes environnementaux, notamment l'augmentation de la pollution atmosphérique et l'évolution des schémas de maladies à transmission vectorielle, alimentaire et hydrique. Le changement climatique interagit également avec les systèmes sociaux et humains affectant la santé en contribuant à la dénutrition, au stress thermique, aux maladies mentales, aux déplacements de population, au risque de conflit violent, au ralentissement de la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. Les impacts du changement climatique sur les résultats sanitaires sont modérés par des facteurs de vulnérabilité préexistants tels que la démographie, la géographie, la biologie et l'état de santé, les conditions sociopolitiques, les facteurs

socio-économiques et, surtout, par la solidité des systèmes de santé et leur capacité d'adaptation et de résilience.<sup>2,3</sup>

Le changement climatique est une conséquence directe des activités humaines, principalement par l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES) résultant d'une utilisation non durable de l'énergie, de l'utilisation des terres et du changement d'affectation des terres, des modes de vie et des modèles de consommation et de production.<sup>4</sup> Le secteur des soins directs et indirects produit des émissions de GES par la consommation d'énergie, le transport, et la fabrication, l'utilisation et l'élimination des produits. Les systèmes de santé sont responsables de plus de 4 % des émissions mondiales nettes, ce qui correspond aux émissions annuelles de GES de 514 centrales électriques alimentées au charbon.<sup>1,3,5</sup> Avec un tel niveau de contribution aux émissions, le secteur de la santé doit réduire ses émissions et s'efforcer d'adopter des pratiques plus durables afin de diminuer les émissions mondiales. Il s'agit notamment de soutenir un modèle de promotion de la santé, de réduire les émissions des établissements de santé et de mettre en place des procédures à faible émission de carbone, voire à émission zéro, afin de décarboniser la chaîne d'approvisionnement des soins de santé.<sup>6</sup> Pour ce faire, il faudra tracer la voie vers des soins de santé à zéro émission d'ici 2050. Chaque hôpital, établissement de santé et système de santé dans le monde devra adopter des politiques d'émissions zéro pour réduire les émissions nettes du secteur des soins de santé.<sup>6</sup> Le passage à des émissions zéro n'est pas seulement une entreprise locale ou nationale ; il nécessite une réponse mondiale coordonnée, avec toutes les parties prenantes des soins de santé participant à la transformation.

Les problèmes de santé causés par le changement climatique mondial recourent et aggravent les menaces sanitaires causées par d'autres problèmes de santé planétaires (l'interdépendance de la santé humaine, de la santé animale et de la santé de l'environnement) tels que la perte de biodiversité, la pollution de l'air, de l'eau et du sol, et la déforestation.<sup>7</sup> Toutes ces crises sont enracinées dans les comportements humains, c'est pourquoi la modification de ces comportements est une stratégie importante d'atténuation et d'adaptation. Les valeurs, les connaissances et la pratique des soins infirmiers peuvent contribuer à ces changements nécessaires.

The Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC) a établi que, pour éviter de graves conséquences sanitaires et prévenir la mortalité prématurée de millions de

personnes, la température moyenne de la planète ne doit pas dépasser de plus de 1,5 °C celle de l'ère préindustrielle.<sup>3</sup> Sans réductions significatives des émissions mondiales de GES, il sera impossible de limiter le réchauffement de la planète.<sup>8</sup> Pour y parvenir, il faut mettre fin à la dépendance à l'égard des combustibles fossiles. Une élimination progressive, juste et équitable, des combustibles fossiles et une transition vers des systèmes durables en matière d'énergie, de transport, de gestion des déchets et d'agriculture pourraient sauver 3,3 millions de vies de la pollution de l'air, 11,5 millions de vies grâce à des systèmes alimentaires plus sains, et améliorer la santé physique et mentale.<sup>9</sup>

Le changement climatique n'a pas le même impact sur tout le monde et ceux qui y ont le moins contribué sont les plus touchés. Le changement climatique aggrave les inégalités sociales et sanitaires, faisant de l'action climatique une question de justice sociale et une occasion de remédier à ces inégalités.<sup>1</sup> Les personnes plus touchées par le changement climatique sont les femmes, les nourrissons et les enfants, les personnes âgées de plus de 65 ans, les peuples autochtones, les personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés.<sup>1</sup> Une action accélérée visant à mettre fin aux perturbations des systèmes naturels et à atténuer les effets sur la santé et le bien-être de l'homme exige de relier la justice climatique à la justice sociale et sanitaire, en veillant à ce que les plus vulnérables soient inclus et leurs droits protégés. Le Compte à rebours du Lancet appelle à la justice climatique et environnementale en s'attaquant aux inégalités par la création de politiques plus équitables pour tous.

La crise climatique n'est pas non plus neutre du point de vue du genre et a un impact disproportionné sur les femmes et les filles, tout en amplifiant l'inégalité et la discrimination qu'elles subissent déjà. Dans de nombreuses régions, les femmes sont les premières responsables de la sécurité alimentaire, de l'approvisionnement en eau et en combustible et sont employées en grande partie dans le secteur agricole des pays à revenu faible ou intermédiaire. La dégradation progressive de l'environnement et les conditions météorologiques extrêmes ont un impact sur la capacité des femmes à garantir des revenus et des ressources pour leur famille.<sup>10</sup> Les effets en cascade du changement climatique aggravent les préjudices et les vulnérabilités potentielles des femmes et des jeunes filles. Les déplacements, la pénurie de ressources, l'insécurité alimentaire et l'interruption des services aux victimes de violence exacerbent les risques de violence à l'égard des femmes et des filles.<sup>10</sup> La

chaleur extrême est associée à une incidence plus élevée de naissances prématurées et l'exposition à des maladies à transmission vectorielle peut provoquer des fausses couches, de l'anémie et des anomalies à la naissance.<sup>11</sup>

Le rapport 2023 du Lancet Countdown, la collaboration internationale qui surveille les conséquences sanitaires du changement climatique, souligne l'impératif d'une réponse centrée sur la santé pour une action accélérée visant à limiter le changement climatique et ses effets sur la santé et souligne que « les professionnels de la santé sont particulièrement bien placés pour guider les actions visant à sauvegarder le droit humain à la santé et à un environnement sain ».<sup>1</sup> Le Code de déontologie du CII appelle les infirmières à plaider en faveur de l'équité et de la justice sociale dans la répartition des ressources, l'accès aux soins de santé et d'autres questions sociales et économiques<sup>12</sup>. La justice climatique, sociale et sanitaire relie de nombreuses questions prioritaires telles que les Objectifs de développement durable, la couverture sanitaire universelle, l'équité entre les sexes, ainsi que la prévention et la préparation aux catastrophes et aux pandémies. Les infirmières ont une connaissance approfondie de la science qui sous-tend les problèmes de santé et les traitements ou interventions nécessaires ; elles sont donc idéalement placées pour favoriser le changement et l'action dans les domaines de la recherche, de l'éducation, de la pratique, de la politique et de la défense des intérêts en faveur de l'action climatique.<sup>13</sup> Parmi les progrès et les réalisations notables dans le cadre du programme d'action climatique de la profession infirmière, les associations infirmières, les dirigeants, les éducateurs et les scientifiques sont à la tête d'initiatives à grande échelle.

## **Position et recommandations du Conseil International des Infirmières**

### **En tant que voix mondiale des soins infirmiers, le CII :**

- Reconnaît qu'il est possible d'exploiter les avantages connexes importants en matière de santé des politiques d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à celui-ci.
- Est fermement convaincu que les infirmières ont une responsabilité partagée dans le maintien et la protection de l'environnement naturel contre l'épuisement, la pollution, la dégradation et la destruction.

- Est convaincu que le leadership, l'intégrité et l'engagement de la communauté de la santé sont essentiels pour accélérer l'action climatique axée sur la santé nécessaire pour préserver la santé humaine et invite tous les membres de cette communauté à faire de l'action climatique une priorité.<sup>1</sup>
- Estime que pour empêcher l'aggravation du changement climatique et promouvoir la santé planétaire, les infirmières doivent posséder les aptitudes et les compétences nécessaires pour plaider en faveur de politiques efficaces en matière de climat et de santé environnementale.
- Reconnaît que le renforcement de la résilience au changement climatique doit inclure des efforts visant à améliorer et à maintenir les déterminants sociaux et environnementaux de la santé par le biais du développement durable.<sup>4</sup>
- Plaide pour des interventions politiques renforcées qui ciblent le lien entre les inégalités sociales, de genre et de santé, ainsi que l'injustice environnementale, conformément aux besoins et aux perspectives des communautés sur lesquelles elles ont un impact.<sup>14,15</sup>

### **Le CII encourage les associations nationales d'infirmières (ANI) à :**

- Travailler pour permettre aux responsables des soins infirmiers et aux infirmiers de soutenir les organisations de soins de santé afin de contribuer à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique au niveau local par la mise en œuvre de politiques environnementales et de pratiques durables.
- Prendre des mesures nationales et multisectorielles pour atténuer l'impact du changement climatique sur la population, en mettant l'accent sur les groupes vulnérables et les personnes les plus exposées aux maladies et aux blessures telles que les femmes et les jeunes filles.
- Travailler à mettre en évidence et à traiter les impacts disproportionnés du changement climatique sur les femmes et les filles.
- Participer à l'élaboration de plans d'action et de politiques nationales pour les stratégies d'atténuation, d'adaptation et de résilience, ainsi que contribuer à l'élaboration de politiques en matière de santé environnementale et de justice.
- Reconnaître les biais implicites potentiels de l'impact local sur l'environnement mondial lors de l'évaluation des actions locales en matière de climat et

d'environnement. Aligner les efforts locaux sur les objectifs mondiaux du programme d'action sur le climat et adapter les solutions mondiales pour qu'elles aient un impact sur les changements locaux.

- Sensibiliser aux implications sanitaires du changement climatique et à la manière d'évaluer et de traiter les risques sanitaires liés au changement climatique en élaborant des documents d'orientation sur le sujet. Établir des partenariats avec des universités/chercheurs pour mener des études sur les effets sanitaires, évaluées par des pairs, afin de valider les expériences des communautés défavorisées et d'attirer l'attention sur celles-ci.<sup>17,18</sup>
- Intégrer le concept de durabilité dans la pratique infirmière ainsi que les connaissances liées au changement climatique dans les programmes d'études en soins infirmiers et dans la formation continue post-inscription.
- Collaborer avec d'autres organisations de professionnels de la santé, des organisations intergouvernementales, des organisations environnementales et sanitaires et d'autres groupes de la société civile lors de l'élaboration de politiques et de programmes d'adaptation à la santé.
- S'engager auprès des médias pour sensibiliser le public aux effets néfastes du changement climatique sur la santé et promouvoir des stratégies d'atténuation.
- Renforcer les partenariats existants et en créer de nouveaux avec les organisations humanitaires et les autres ANI afin d'accroître la collaboration.
- Encourager l'utilisation de directives éducatives établies sur les compétences clés en matière de climat, telles que celles élaborées par le consortium mondial sur le climat et l'éducation à la santé, et utiliser les cours et les ressources disponibles auprès du groupe de travail de la société civile de l'OMS pour faire progresser l'action en matière de santé et de changement climatique<sup>17</sup>
- S'engager à former les professionnels de la santé aux compétences requises pour créer un avenir durable et des communautés et des systèmes de santé résistants au climat.

- Promouvoir l'équité en matière de santé et défendre les objectifs de bien-être afin d'éliminer les disparités en matière de soins de santé et les résultats qui sont exacerbés par les incidences de l'environnement sur la santé.

## **Le CII appelle les gouvernements et/ou les organisations de santé mondiale à :**

- Ratifier l'Accord de Paris sans plus attendre et combler les lacunes d'engagement du Traité de non-prolifération des combustibles fossiles, de l'engagement mondial sur le méthane et des objectifs de justice climatique fixés pour la COP28 afin de faire respecter les impératifs de justice environnementale et de responsabilité collective.
- Accélérer l'élimination rapide, juste et équitable des combustibles fossiles, en donnant la priorité aux interventions ayant des effets bénéfiques sur la santé dans le secteur de l'énergie et le système alimentaire, et en s'engageant à ne pas créer de nouvelles infrastructures pour les combustibles fossiles.
- Accroître le financement des communautés et des systèmes de santé résistants au climat, notamment en développant des modèles pour que les travailleurs de la santé s'engagent dans des pratiques durables et des incitations fiscales pour parvenir à des opérations de soins de santé neutres en carbone.
- Veiller à ce que les pays à revenu faible ou intermédiaire bénéficient d'un soutien pour renforcer leurs systèmes de santé, améliorer la santé de leurs communautés et réduire l'impact des soins de santé sur l'environnement.<sup>19</sup>
- Réduire les risques attendus du changement climatique en faisant des choix dans la manière dont la technologie et l'industrie progressent et en investissant dans des infrastructures et des politiques publiques qui ont moins d'impact sur l'environnement. Il s'agit notamment de :
  - Systèmes de transport urbain bien conçus pour réduire l'utilisation des véhicules motorisés et promouvoir le transport actif afin de réduire la pollution atmosphérique urbaine et de favoriser l'activité physique et la santé mentale.<sup>19,20</sup>

- Logements dotés d'une isolation efficace et d'une protection contre les phénomènes météorologiques extrêmes afin de réduire la consommation d'énergie, l'exposition au froid et à la chaleur, les maladies infectieuses et à transmission vectorielle et, dans certains pays, la nécessité de brûler des combustibles de biomasse et la pollution de l'air à l'intérieur des habitations qui en découle.<sup>19,20</sup>
- Des politiques et un soutien aux choix individuels qui favorisent les régimes à base de plantes et une consommation modérée de produits animaux afin de réduire les importantes émissions de gaz à effet de serre et la charge de morbidité non transmissible qui y sont associées.<sup>21</sup>
- Investir dans la recherche, le suivi et la surveillance en matière de changement climatique et de santé publique afin d'améliorer la compréhension des co-bénéfices sanitaires de l'atténuation du changement climatique et des implications sanitaires des mesures d'adaptation aux niveaux communautaire et national<sup>19,20</sup>

**Le CII invite les infirmières, dans leur rôle de cliniciennes, d'éducatrices, de chercheuses, d'influenceuses ou de cadres, à :**

- Se former, former ses pairs et les prochaines générations d'infirmières à l'impact du climat sur la santé, ainsi qu'aux actions vertes pour promouvoir la santé climatique.
- S'engager dans un travail multidisciplinaire de plaidoyer et de politique pour influencer collectivement la pratique, le pouvoir et les finances afin de transformer le discours public sur le changement climatique et de créer une action efficace.<sup>22</sup>
- Adopter une pratique de plaidoyer et d'activisme de type « management-up » avec les employeurs, les dirigeants communautaires et d'autres acteurs pour assurer la sensibilisation et la connaissance des impacts climatiques sur la santé spécifiques à leurs fonctions et des actions qu'ils pourraient entreprendre pour atténuer le changement climatique et soutenir la justice climatique.



- Plaider en faveur de politiques qui favorisent la réduction des déchets de soins de santé et garantissent une gestion correcte des déchets.
- Mener ou participer à des initiatives visant à faire passer votre établissement (hôpital, clinique, agence ou lieu de travail) ou votre communauté à une électricité 100 % renouvelable.<sup>22</sup>
- Participer activement aux comités de santé environnementale et à l'élaboration de politiques axées sur la sécurité et la protection des travailleurs de la santé, ainsi que sur la gestion et la réglementation de l'environnement des soins de santé. Faire le lien entre les systèmes de santé résilients et la promotion de la santé publique, d'une part, et les actions qui soutiennent le bien-être des professionnels de la santé et la prévention de l'épuisement professionnel, d'autre part.
- Donner aux individus, aux familles et aux communautés les moyens de faire des choix plus sains en matière de mode de vie lié au climat (transport actif, utilisation d'énergies vertes, changement de régime alimentaire) afin de réduire la contribution aux GES.
- S'engager avec d'autres secteurs pour soutenir des stratégies qui réduisent les GES, telles que le réaménagement urbain, l'amélioration des transports publics et la modification des technologies intérieures (par exemple, les fourneaux) pour réduire les émissions.
- Travailler avec les communautés pour renforcer la résilience aux impacts du changement climatique, en utilisant des stratégies axées sur le contexte et les besoins locaux qui cherchent à remédier aux vulnérabilités sous-jacentes. Ces stratégies comprennent l'évaluation des vulnérabilités en vue d'élaborer des plans de résilience, la prise en compte de l'incertitude dans la planification de la résilience, l'intégration des groupes marginalisés dans la prise de décision, la transposition à plus grande échelle des interventions d'adaptation réussies, ainsi que le suivi et l'évaluation.<sup>23</sup>

**Adoptée en 2008**  
**Révisé en 2018, 2024**

Citation suggérée : Conseil International des Infirmières. Déclaration de position du Conseil International des Infirmières : Les infirmières, le changement climatique et la santé [Internet]. Genève : Conseil International des Infirmières ; 2024

## Références

1 Romanello M, Di Napoli C, Drummond P, Green C, Kennard H, Lampard P, et al. Le rapport 2023 du Lancet Countdown sur la santé et le changement climatique : l'impératif d'une réponse centrée sur la santé dans un monde confronté à des dommages irréversibles. Lancet [Internet]. 2023 Dec 16 [cité le 13 octobre] ; 402(10419):2346-2394. Disponible à l'adresse : [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(23\)01859-7](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(23)01859-7).

Et Romanello, Marina et al. The 2024 report of the Lancet Countdown on health and climate change : facing record-breaking threats from delayed action. Lancet [Internet]. Disponible ici : [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(24\)01822-1](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(24)01822-1)

2 Organisation mondiale de la Santé. Briefing technique pour la conférence de l'Organisation mondiale de la Santé sur la santé et le climat : Strengthening health resilience to climate change [Internet]. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2015 [cité le 2024 octobre 13]. Disponible ici : [https://www.who.int/docs/default-source/climate-change/technical-briefing---health-resilience-to-climate-change.pdf?sfvrsn=b0772759\\_1&download=true](https://www.who.int/docs/default-source/climate-change/technical-briefing---health-resilience-to-climate-change.pdf?sfvrsn=b0772759_1&download=true)

3 Organisation mondiale de la Santé. Rapport spécial de la COP26 sur le changement climatique et la santé : les arguments sanitaires en faveur de l'action climatique [Internet]. Genève : Organisation mondiale de la Santé ; 2021 [cité le 13 octobre 2024]. Disponible ici : <https://iris.who.int/bitstream/handle/10665/346168/9789240036727-eng.pdf?sequence=1>

4 GIEC. Résumé à l'intention des décideurs : Changement climatique 2023 : Rapport de synthèse. Contribution des groupes de travail I, II et III au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Équipe de rédaction principale, H. Lee et J. Romero (éd.)] [Internet]. Genève : GIEC ; 2023. p. 1-34. [cité le 13 octobre 2024]. Disponible ici : doi : 10.59327/IPCC/AR6-9789291691647.001

5 Karliner J, Slotterback S, Boyd R, Ashby B, Steele K, Wang J. Health care's climate footprint : the health sector contribution and opportunities for action. Eur J Public Health [Internet]. 2020 Sep 30 [cité le 13 octobre];30(Supplement\_5). Disponible ici : <https://doi.org/10.1093/eurpub/ckaa165.843>

6 Karliner J, Slotterback S, Boyd R, Ashby B, Steele K. Health care's climate footprint : How the health sector contributes to the global climate crisis and opportunities for action [Internet]. Soins de santé sans préjudice et Arup ; 2019 [cité le 13 octobre 2024]. Disponible ici : <https://global.noharm.org/media/4370/download?inline=1>

7 Alliance mondiale pour le climat et la santé. Les professionnels de la santé appellent à un traité de non-prolifération des combustibles fossiles pour protéger la vie des générations actuelles et futures [Internet]. Global Climate and Health Alliance ; 2024 [cité le 13 octobre 2024]. Disponible ici : <https://climateandhealthalliance.org/fossil-fuel-non-proliferation-treaty/>

8 GIEC. Résumé à l'intention des décideurs : Changement climatique 2021 : The physical science basis. Contribution du groupe de travail I au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts

intergouvernemental sur l'évolution du climat [Masson-Delmotte V, Zhai P, Tables rondes A, Connors S.L, Péan C, Berger S, et al. (eds.)]. [Internet]. Cambridge et New York : Cambridge University Press ; 2021. p. 3-32. [cité le 13 octobre 2024]. Disponible ici : doi:[10.1017/9781009157896.001](https://doi.org/10.1017/9781009157896.001).

9 Romanello M, Di Napoli C, Drummond P, Green C, Kennard H, Lampard P, et al. The 2022 report of the Lancet Countdown on health and climate change : health at the mercy of fossil fuels. Lancet [Internet]. 2022 Oct 25 [cité le 13 octobre];400(10363):1619-54. Disponible ici : [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(22\)01540-9](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(22)01540-9)

10 ONU Femmes et UICN. Lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans le contexte du changement climatique [Internet]. ONU Femmes et UICN ; 2022 [cité le 13 octobre 2024]. Disponible ici : <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2022-03/Tackling-violence-against-women-and-girls-in-the-context-of-climate-change-en.pdf>

11 Segal TR, Giudice LC. Examen systématique des effets du changement climatique sur la santé reproductive). Fertil Steril [Internet]. 2022 Aug [cité le 13 octobre];118(2):215-23. Disponible ici : [doi:10.1016/j.fertnstert.2022.06.005](https://doi.org/10.1016/j.fertnstert.2022.06.005)

12 Conseil International des Infirmières. Code de déontologie pour les infirmières [Internet]. Genève : Conseil International des Infirmières ; 2021 [cité le 13 octobre 2024]. Disponible ici : [https://www.icn.ch/sites/default/files/2023-04/CII\\_Code-of-Ethics\\_EN\\_Web\\_0\\_0.pdf](https://www.icn.ch/sites/default/files/2023-04/CII_Code-of-Ethics_EN_Web_0_0.pdf)

13 Cook C, Chaudry RV, Sattler B. Un cadre pour les actions infirmières concernant le changement climatique. OJIN Online J Issues Nurs [Internet]. 2024 Jul 29 [cité le 13 octobre];29(3). Disponible ici l'adresse : <https://doi.org/10.3912/OJIN.Vol29No03PPT33>

14 Cho R. Why climate change is an environmental justice issue [Internet]. New York : Columbia University ; 2020 Sep 22 [cité le 13 octobre]. Disponible ici : <https://news.climate.columbia.edu/2020/09/22/climate-change-environmental-justice/>

15 Kolk S. Comment les principes de la justice environnementale peuvent améliorer l'équité en santé [Internet]. Health Aff Forefront ; 2022 Feb 28 [cité le 13 octobre]. Disponible ici : doi : [10.1377/forefront.20220224.590765](https://doi.org/10.1377/forefront.20220224.590765)

16 Boylan L, Breakey S, Nicholas P. Integrating climate change topics into nursing curricula. J Nurs Educ [Internet]. 2019 Feb 28 [cité le 13 octobre 2024];58(6). Disponible ici : doi : [10.3928/01484834-20190521-09](https://doi.org/10.3928/01484834-20190521-09).

17 Alliance mondiale pour le climat et la santé. Un appel au renforcement de l'éducation sanitaire au changement climatique pour tous les professionnels de santé : An open letter to universities and all education stakeholders [Internet]. 2022 [cité le 13 octobre]. Disponible ici : <https://climateandhealthalliance.org/initiatives/who-cs-wg-call-to-strengthen-climate-change-education/>.

18 Alliance mondiale pour le climat et la santé. Traité de non-prolifération des combustibles fossiles. 2024. Disponible ici : <https://climateandhealthalliance.org/fossil-fuel-non-proliferation-treaty/>

19 Pachauri RK, Allen MR, Barros VR, et al. Climate change 2014 : synthesis report. Contribution des groupes de travail I, II et III au cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. GIEC [Internet]. Cambridge et New York : Cambridge University Press ; 2014. p. 3-32. [cité le 13 octobre 2024]. Disponible ici : <https://www.ipcc.ch/report/ar5/syr/>

20 Watts N, Adger WN, Agnolucci P, Blackstock J, Byass P, Cai W, et al. Santé et changement climatique : réponses politiques pour protéger la santé publique. Lancet [Internet]. 2015 Jun 25 [cité le 2024 Oct 13];386(10006):1861-914. Disponible ici : doi : 10.1016/S0140-6736(15)60854-6

21 Organisation mondiale de la Santé. Bureau régional pour l'Europe. Plant-based diets and their impact on health, sustainability and the environment : a review of the evidence [Internet]. Genève : Bureau régional de l'OMS pour l'Europe ; 2021 [cité le 13 octobre 2024]. Disponible ici : <https://iris.who.int/handle/10665/349086>

22 Howard C, MacNeill AJ, Hughes F, Alqodmani L, Charlesworth K, de Almeida R, et al. Learning to treat the climate emergency together : social tipping interventions by the health community. Lancet Planet Health [Internet]. 2023 [cité le 13 octobre];7(3):e251-64. Disponible ici : doi : 10.1016/S2542-5196(23)00022-0

23 Chaudhury M. Strategies for reducing vulnerability and building resilience to environmental and natural disasters in developing countries [Internet]. New York : Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division des politiques sociales et du développement social;2017 [cité le 13 octobre 2024]. Disponible ici : [https://www.un.org/development/desa/dspd/wp-content/uploads/sites/22/2017/04/Moushumi-Chaudhury-Strategies-to-Reduce-Vulnerability-Paper\\_WRI\\_Final.pdf](https://www.un.org/development/desa/dspd/wp-content/uploads/sites/22/2017/04/Moushumi-Chaudhury-Strategies-to-Reduce-Vulnerability-Paper_WRI_Final.pdf)